



CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

Un lieu unique pour vos formalités d'entreprise

Le centre de formalités de la CCI Savoie est votre interlocuteur privilégié pour vos démarches administratives liées à la vie de votre entreprise, de la création à la cessation d'activité.

Vous souhaitez

- déposer votre dossier ou l'envoyer par courrier,
- avoir des réponses à vos questions par téléphone,
- demander des informations par voie électronique,
- effectuer vos formalités en ligne.

Le CFE est là pour vous.

Votre CFE

- contrôle, enregistre et transmet vos formalités aux organismes concernés (INSEE, URSSAF, RSI, services fiscaux, greffe...),
- prend en charge votre demande d'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise),
- délivre la carte de commerçant ambulant.

Optez pour le Service +

Un conseiller vous accompagne personnellement et effectue avec vous votre formalité. Il est votre interlocuteur privilégié à chaque étape clé pour :

- Diagnostiquer votre dossier : vous bénéficiez d'un diagnostic personnalisé pour optimiser les formalités à réaliser en fonction de votre situation.
- Analyser votre dossier : le conseiller examine la conformité des pièces et contrôle la cohérence des informations déclarées. Enfin, il traite votre dossier ou vous contacte par téléphone.
- Suivre votre dossier : le conseiller assure un suivi en cas de difficulté et reste votre interlocuteur pour votre formalité.

Les plus !

- Faciliter et simplifier vos démarches.
- Bénéficier d'une assistance sur-mesure.
- Avoir la garantie d'un dossier conforme*.
- Avoir un conseiller qui vous aide dans vos formalités.

Tarif : 60 € nets de taxe**

Frais de greffe en sus.

Les numéros SIREN et SIRET vous sont délivrés dès la finalisation du dossier.

* En aucun cas le CFE ne peut garantir la recevabilité du dossier qui dépend des organismes destinataires.

** La cci n'est pas assujettie à la TVA - article 261-4-4° du CGI

Cette fiche constitue une simple information sur une prestation proposée par la CCI Savoie, dont elle donne un descriptif synthétique et technique. Elle constitue un accessoire aux conditions générales de vente et au contrat définitif qui sera signé entre la CCI Savoie et l'entreprise, qui seules régiront les rapports entre la CCI et son client. La signature de ce contrat devra impérativement être précédée d'un contact avec le correspondant désigné de la CCI pour cette prestation, qui seul, compte tenu des éléments techniques qui lui seront donnés par l'entreprise, sera habilité à apprécier si la prestation proposée est en adéquation avec les besoins de l'entreprise. A défaut, il pourra proposer une prestation plus adaptée figurant sur le catalogue de la CCI Savoie. Conformément aux conditions générales de vente, il est rappelé que dans le cadre de cette prestation, la CCI Savoie est soumise à une obligation de moyens excluant que le client puisse invoquer au terme de la prestation qui lui sera fournie une quelconque obligation de résultat.

CONTACT

Sur Chambéry :
5 rue Salteur - CS 22416
73024 Chambéry Cedex
T. 04 57 73 73 73
formalites@savoie.cci.fr

*Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h00*

Sur Albertville :
Antenne Interconsulaire
45 avenue Jean Jaurès
73200 Albertville
T. 04 79 32 18 10

*Permanences les mardis et jeudis
de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h00*

A SAVOIR

CFEnet, vos formalités en ligne : **www.cfenet.cci.fr**

Simple, pratique et fiable, ce service en ligne vous permet d'effectuer vos formalités et de suivre vos déclarations.

Prestation sans assistance

- Le CFE :
- remet les documents nécessaires,
 - réceptionne votre dossier et en assure un contrôle formel,
 - enregistre votre dossier complété par vos soins,
 - informe par courrier du suivi et vous délivre un récépissé,
 - transmet votre dossier aux organismes destinataires.

Tarif : pris en charge par la CCI Savoie. Frais de greffe en sus.